

Dénomination social : DAFSI formation

Siret: 903 687 580 00014

NDA : 11941100794

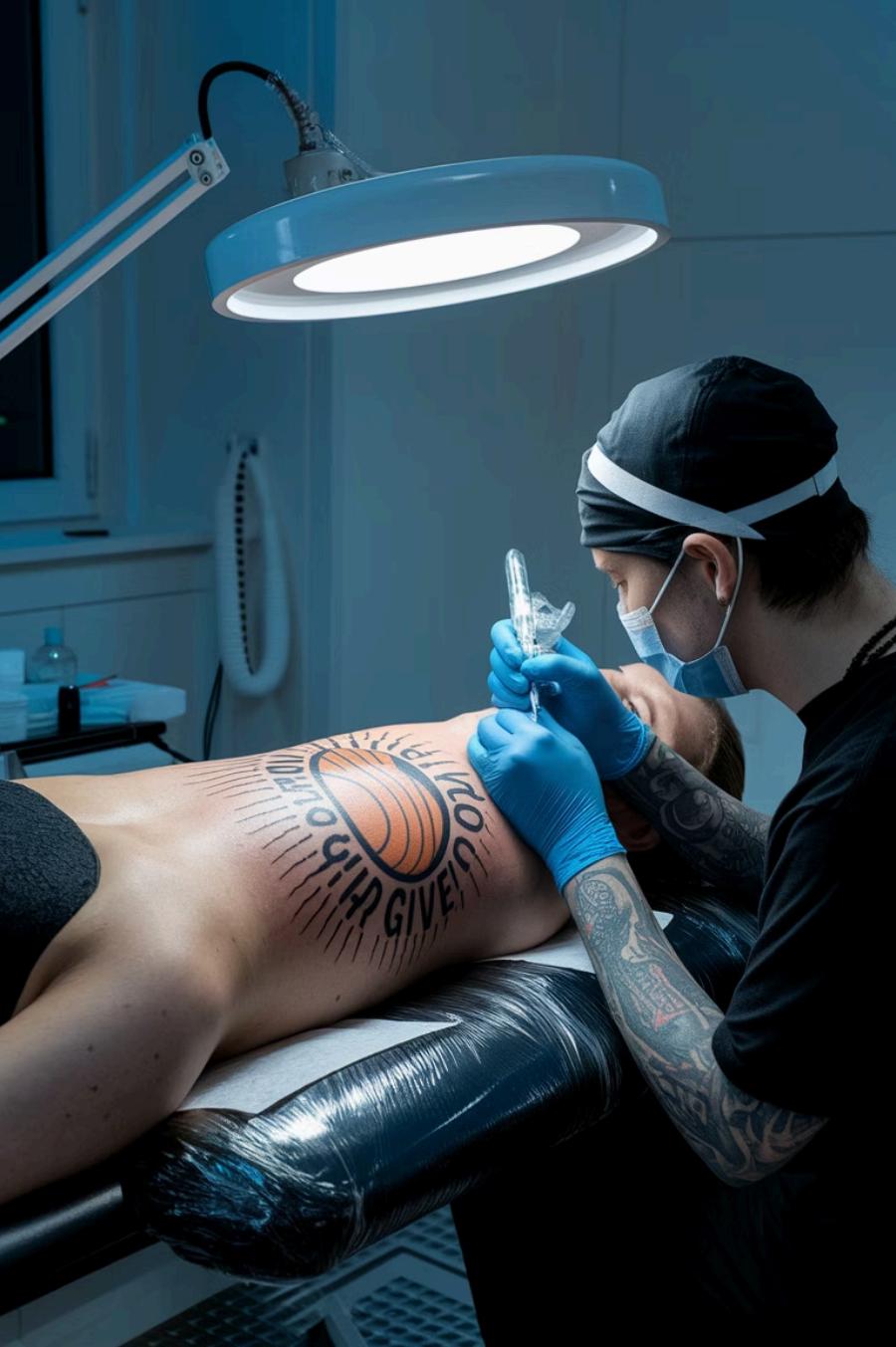
Adresse Postale : 20 Avenue du Général Pierre

Code Postal : 94000 Créteil

DAFSI formation

Programme





Formation

Certification aux conditions d'hygiène et salubrité pour la réalisation des techniques de tatouage et du perçage corporel

Bienvenue à notre formation hygiène et salubrité, spécialement conçue pour les professionnels du tatouage, du piercing et du maquillage permanent. Cette formation de 21 heures répartie sur 3 jours est obligatoire pour exercer légalement votre métier.

Conforme à l'arrêté du 5 mars 2024, notre formation vous fournira toutes les compétences nécessaires pour garantir la sécurité de vos clients et la vôtre. Valable pendant 5 ans, elle vous permettra d'exercer votre art dans le respect des normes sanitaires les plus strictes.

Informations Pratiques et Objectifs

Durée de la formation	3 jours / 21 heures
Prix	<ul style="list-style-type: none">Financement personnel : 480€Financement via CPF : entre 550 et 600 €Financement via France Travail, FAFCEA, OPCO Agefiph etc : 500€
Prérequis	Être majeur, parler et comprendre le français
Nombre de stagiaires	15 stagiaires maximum par session

1 Comprendre les risques

Prendre conscience des dangers liés aux pratiques non hygiéniques, incluant les infections, les allergies, les maladies transmissibles et les complications potentielles pour la santé des clients.

2 Respecter les normes

Maîtriser les pratiques essentielles en matière d'hygiène et de salubrité pour prévenir les infections, incluant la désinfection du matériel, l'utilisation d'instruments stériles et la gestion des DASRI.

3 Prévenir les infections

Appliquer les mesures préventives comme le port d'équipements de protection et l'utilisation de barrières physiques pour éviter la contamination croisée lors des procédures.

4 Connaître les produits

Être sensibilisé aux risques associés aux encres de tatouage et aux bijoux utilisés, notamment les réactions allergiques, les infections cutanées et les effets à long terme.

Programme de Formation Détailé

Unité 1

1

Réglementation et normes relatives au tatouage, au perçage corporel, aux produits de tatouage et aux bijoux de perçage corporel. Vigilance relative aux produits et recommandations dans le domaine.

Unité 2

2

Généralités d'anatomie et de physiologie de la peau et des muqueuses, avec un accent particulier sur le processus de cicatrisation pour garantir des prestations sécurisées.

Unité 3

3

Règles d'hygiène conformes à l'article R.1311-4 du code de la santé publique, couvrant les protocoles sanitaires essentiels à respecter dans votre pratique professionnelle.

Unité 4

4

Contre-indications, interdictions et risques allergiques et infectieux, incluant les agents responsables des complications liées aux actes de tatouage et de perçage.

Unité 5

5

Stérilisation, désinfection du matériel et traçabilité des dispositifs utilisés, garantissant la sécurité optimale de vos clients.

Suite du Programme de Formation

Unité 6

Règles de protection du travailleur, incluant la gestion des accidents d'exposition au sang et les obligations vaccinales. Cette partie est cruciale pour assurer votre propre sécurité en tant que professionnel.

Unité 8

Exigences relatives aux espaces de travail et au mobilier, couvrant les protocoles de nettoyage et de désinfection pour maintenir un environnement sécurisé pour vos clients.

1

2

3

4

Unité 7

Achat et gestion du matériel, incluant le choix du conditionnement, la conservation des preuves d'achat, l'utilisation du matériel et l'élimination des déchets (DASRI) selon les normes en vigueur.

Unité 9

Procédures d'asepsie pour les gestes de tatouage et de perçage, vous permettant de maîtriser les techniques garantissant la sécurité et l'hygiène pendant vos interventions.

Moyens Pédagogiques et Évaluation

Moyens techniques

Nous mettons à votre disposition un espace de travail conforme aux normes d'hygiène et de salubrité, équipé d'un ordinateur, d'un vidéoprojecteur, d'un tableau ou paperboard, ainsi que tout le matériel d'hygiène nécessaire à la formation.

À la fin de la formation, chaque apprenant reçoit par email une copie complète du cours en format PDF pour référence future.

Encadrement

La formation est dispensée par un(e) formateur(trice) infirmier(e) ou cadre de santé diplômé(e) en hygiène hospitalière, garantissant un enseignement de qualité basé sur des pratiques professionnelles éprouvées.

Évaluation

L'évaluation comprend un QCM de 40 questions (durée: 30-45 minutes) et une évaluation pratique (durée: 2h15). Le jury est composé d'un formateur cadre hygiéniste et de deux professionnels des secteurs Tatouage et Piercings.

Pour valider la formation, il est nécessaire d'obtenir un minimum de 75% de réussite aux examens théoriques et pratiques.

Planning Jour 1: Fondamentaux et Règles d'Hygiène

Matinée (9h30-12h15)

Accueil des stagiaires et présentation de l'organisme DAFSI Formation. Premier module théorique couvrant l'Unité 1 sur la réglementation relative au tatouage et au perçage corporel. Après une courte pause, nous aborderons l'Unité 2 sur l'anatomie et la physiologie de la peau, notamment la cicatrisation.

Après-midi (13h30-17h30)

La session se poursuit avec l'Unité 3 sur les règles d'hygiène en lien avec l'article R.1311-4 du code de la santé publique et les flores microbiennes. Après une pause, nous étudierons les précautions universelles concernant les règles d'hygiène ainsi que les antiseptiques et désinfectants, leurs spectres d'action et modalités d'utilisation.

Évaluation

La journée se termine par une évaluation sous forme de questions sur les notions étudiées, permettant de vérifier la bonne assimilation des connaissances fondamentales avant de passer aux aspects plus techniques lors des journées suivantes.

Planning Jour 2: Risques, Stérilisation et Sécurité

Matinée: Risques et Stérilisation

La journée débute avec l'Unité 4 sur les généralités concernant les risques allergiques et infectieux, incluant les agents infectieux, mécanismes de l'infection, facteurs de risques et modes de transmission. Après une pause, nous aborderons l'Unité 5 sur la stérilisation et la désinfection du matériel, le conditionnement et la traçabilité des procédures.

Après-midi: Sécurité et Déchets

La session se poursuit avec l'Unité 6 sur la sécurité du professionnel, les règles de protection, les accidents infectieux par transmission sanguine et les obligations vaccinales. Après une pause, nous étudierons l'Unité 7 sur l'élimination des déchets, les obligations réglementaires, les types de déchets (DAOM/DASRI) et le circuit des déchets.

Évaluation Continue

Comme pour le premier jour, la journée se termine par une évaluation des notions étudiées, permettant de s'assurer que les participants maîtrisent les concepts essentiels avant la session pratique du troisième jour.

Planning Jour 3: Applications Pratiques

Module Pratique (Matin)

Cette dernière journée commence par le module de formation pratique concernant l'Unité 8 sur les différents espaces de travail, l'aménagement des locaux et les techniques de nettoyage et désinfection.

Module Pratique (Après-midi)

L'après-midi se poursuit avec l'Unité 9 sur les procédures d'asepsie, l'hygiène des mains, l'utilisation des gants stériles et la préparation du poste de travail. Un test blanc (QCM et évaluation pratique) sera ensuite effectué en préparation à l'examen final du jour 4. Toute la journée sera dédiée à la mise en pratique des techniques essentielles.

Remise des Attestations

La formation se conclura par un bilan et la remise des attestations de réussite à l'examen, qui interviendront après l'évaluation finale du Jour 4. Ces attestations, valables 5 ans, vous permettront d'exercer légalement votre profession dans le respect des normes sanitaires.

Planning Jour 4: Évaluation et Certification

1

Évaluation théorique

QCM de 30 questions (durée: 20 à 30minutes)

2

Évaluation pratique

Mise en situation et démonstration des procédures d'hygiène (durée: 2h15)

3

Composition du jury

Composé d'un formateur cadre hygiéniste et de deux professionnels des secteurs Tatouage et Piercings

4

Discussion & Q&A

Discussion générale et session de questions-réponses

5

Remise des attestations

Certification de formation (valables 5 ans) qui seront délivrées par l'ARS

6

Contenu pédagogique

Remise du contenu pédagogique complet en format PDF

Cette journée d'évaluation est obligatoire selon l'arrêté du 5 mars 2024 et garantit que tous les participants maîtrisent parfaitement les normes d'hygiène et de salubrité.

Important

Selon l'arrêté modificatif du 11 octobre 2024, tous les professionnels déjà formés ainsi que les futurs apprenants en hygiène et salubrité devront respecter les nouvelles modalités de renouvellement suivantes :

- Personnes ayant suivis une formation avant le 31 décembre 2022 : Évaluation devant un jury : **A effectuer au plus tard le 13 mars 2027.**
- Personnes ayant suivis une formation après le 1er janvier 2023 antérieur au 5 mars 2024 : Évaluation devant un jury = **A effectuer au plus tard le 31 décembre 2028.**
- Personnes ayant suivis une formation après le 1er janvier 2023 ultérieur au 5 mars 2024 : Renouvellement de la formation d'une durée d'une journée (7h) (pas d'évaluation devant le jury)

En raison des modifications législatives de l'arrêté du 5 mars 2024 concernant la formation en hygiène et salubrité, un examen devant un jury est désormais requis le lendemain de la formation. Cette étape cruciale garantit que tous les participants maîtrisent les normes essentielles.



IMPORTANT

Informations sur l'organisation

Dénomination sociale: DAFSI formation

Siret: 903 687 580 00014

NDA: 11941100794

Adresse Postale: 20 Avenue du Général Pierre

Code Postal: 94000 Créteil